

Pour la construction d'un Cycle d'Orientation à Balaxert



Projet du nouveau CO de Balaxert

Le comité référendaire n'a aucune intention d'entraver la possibilité de construire un Cycle d'Orientation à Balaxert. Au contraire. Les actions pour planifier sa construction doivent être mises en oeuvre au plus vite par le Conseil d'Etat. Les terrains de football existants peuvent être transférés sur d'autres sites que le Pré-du-Stand. N'opposons pas agriculture et football

D'autres solutions pour le centre sportif



Stade de football des Cherpines, ici inoccupé un mercredi après-midi

Une mutualisation et une meilleure utilisation des 100 terrains de football existants dans le canton permettront à l'ensemble des footballeurs et des footballeuses de s'entraîner ainsi que de disputer des compétitions. La plupart des terrains sont inoccupés la journée en semaine et peuvent très bien être utilisés par le sport d'élite et la relève. Pour compléter l'offre existante, on ajoutera un ou deux terrains et un bâtiment à proximité d'un centre sportif existant.



Les foins au Pré-du-Stand, août 2016

Non au bétonnage de terres agricoles alors que nous sommes déjà à la limite imposée par la Confédération!

Non à davantage de bureaux dans un canton croulant sous les surfaces commerciales vides!

Non à la création d'un centre sportif dans une zone très polluée!

Non à une opération douteuse au seul bénéfice d'une société immobilière!

Comité référendaire - NON au Pré-du-Stand - Liste des membres

solidaritéS, Les Verts du Gd-Saconnex, Ensemble à Gauche, Les Verts genevois, Sauvegarde Genève, Uniterre, Groupe apolitique du Gd-Saconnex, Les Jardins de Cocagne, Association des habitant-e-s du Petit-Saconnex-Genêts, Association pour la Sauvegarde du Petit-Saconnex Village

pre-du-stand-non.ch

MASSACRE D'UNE ZONE AGRICOLE POUR DES BUREAUX VIDES

NON

AU BÉTONNAGE DU PRÉ-DU-STAND!



COMITÉ RÉFÉRENDAIRE NON AU PRÉ-DU-STAND

PROTÉGEONS L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ ET LE CLIMAT

1 Bétonner des terres agricoles alors que nous sommes déjà à la limite imposée par la Confédération ?



Pré-du-Stand en labours, septembre 2019

NON car :

- La population veut *une agriculture de proximité* permettant une alimentation à base de produits locaux, mais les terres cultivables se font toujours plus rares à Genève.
- Privilégier des *circuits courts* d'*approvisionnement* alimentaire est une exigence, mais ce projet supprimerait une zone agricole où l'on produit plus de 100 tonnes de céréales par an.
- Sacrifier ces terrains, c'est friser la *limite minimale légale de terres cultivables* dans le canton. Sous cette limite, il sera interdit de déclasser d'autres terrains agricoles. Ainsi, ce projet empêche de bâtir 2000 logements abordables ailleurs.

NON AU MASSACRE D'UNE ZONE AGRICOLE POUR DES BUREAUX VIDES !

2 Davantage de bureaux dans un canton croulant sous les surfaces commerciales vides ?



De nombreux bureaux sont vides depuis des années à proximité de l'aéroport

NON car :

- Le déclassement vise notamment à ériger un *nouveau méga-complexe administratif* de 90 000 m² alors qu'on compte déjà plus de 300 000 m² de bureaux inoccupés à Genève.
- Le magazine Bilan (7.03.2017) écrit les « *vastes surfaces de bureaux inoccupées se trouvent essentiellement dans les zones excentrées, notamment celles qui entourent l'aéroport de Genève.* »
- La population a besoin de *logements abordables* dans des zones respirables, pas de bureaux inutiles !

3 Créer un centre sportif dans une zone très polluée ?



Prévisions de pollution à l'horizon 2030

NON car :

- Un centre sportif pour jeunes n'a pas sa place dans *une zone polluée* par les oxydes d'azote du fait de la proximité de l'aéroport et de l'autoroute et donc particulièrement inadaptée à l'entraînement intensif.
- Durant l'effort, l'impact de cette pollution est décuplé, l'inhalation de l'air étant 5 à 10 fois plus forte qu'au repos. Les *organes respiratoires en développement des jeunes* y sont très sensibles, contrairement aux végétaux bien moins sensibles aux oxydes d'azote.
- Par ailleurs, il existe dans le canton de Genève *des terrains de football inoccupés* en semaine. Un complément d'un ou deux terrains suffirait donc à couvrir le déplacement de ceux de Balaxert, où une école est prévue.

Refusons un projet qui cumule les faux pas en matière d'aménagement du territoire, d'écologie, de santé publique et de transparence financière. Votez et faites

4 Cautionner une opération douteuse au seul bénéfice d'une société immobilière ?



Des millions pour les promoteurs grâce à cette opération

NON car :

- Le projet s'appuie sur un financement qui inspire des doutes, *avec un partenariat public-privé problématique* impliquant la société immobilière Capvest SA, dont on a beaucoup entendu parler dans le cadre d'une affaire politico-financière qui a ébranlé le canton.
- Le promoteur pourrait gagner plus de 900 millions en investissant 100 millions sur ces terrains. Cette *spéculation* va à l'envers du bon sens, les bureaux étant souvent appelés à rester vides ou sous-occupés.
- Tandis que les promoteurs empocheront des millions, *les contribuables devront mettre la main à la poche* afin de subventionner les activités du pôle sportif.

voter NON à ce déclassement. La lutte contre le réchauffement climatique est de notre responsabilité. Et protéger le climat, c'est aussi défendre les terres agricoles!